

Notice of Study Commencement

Replacement of the ONR Overhead Bridge, Highway 11 at Earlington, (G.W.P 5101-17-00)

THE STUDY

The **Ministry of Transportation Ontario (MTO)** has retained **WSP Canada Inc.** to complete the Detail Design and Class Environmental Assessment (Class EA) Study for the Replacement of the Ontario Northland Railway (ONR) Overhead Bridge, Highway 11 at Earlington, within the Township of Armstrong. The study area is shown on the key plan.

THE PROCESS

During this Class EA study, alternatives for bridge replacement will be generated and evaluated, a preferred alternative will be selected, impacts assessed and mitigation measures developed.

This study will follow the approved planning process for Group 'B' projects under the Class Environmental Assessment for Provincial Transportation Facilities.

COMMENTS

Public consultation is an important part of the Class EA process. The public is encouraged to provide input at any point during the study.

Des renseignements sont disponibles en français en composant 289 982-4620, auprès de Marc St-Louis (courriel : Marc.St-Louis@wsp.com).

If you wish to be added to our study contact list or submit comments, please contact one of the Project Team members listed below:

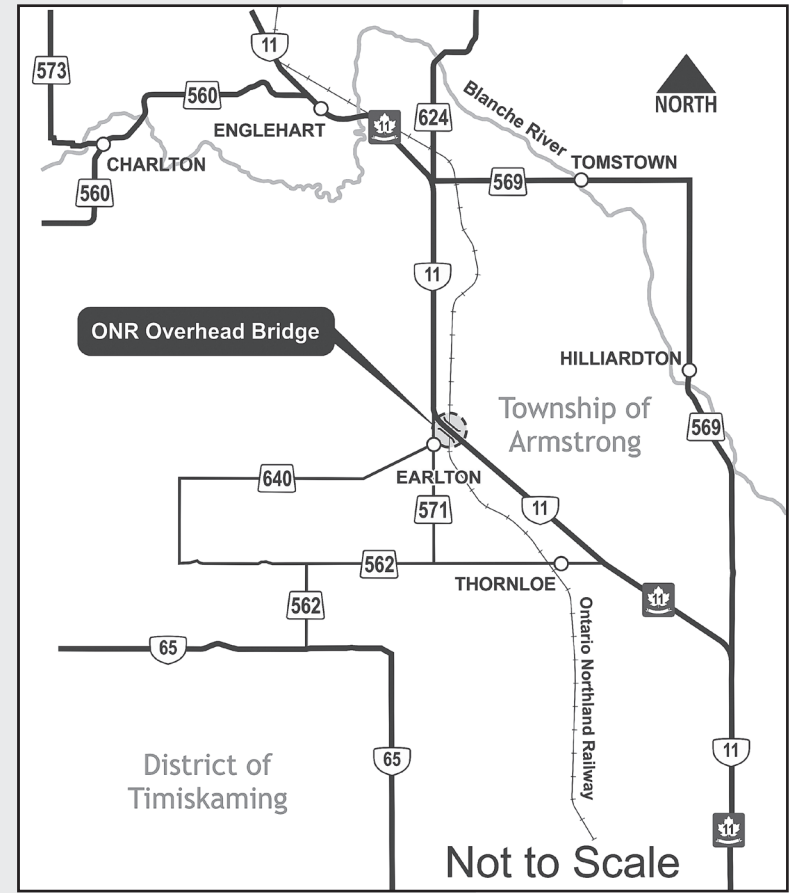
Mr. Rob Kleine, P. Eng.

Consultant Project Manager
WSP Canada Inc.
100 Commerce Valley Drive West
Thornhill, ON L3T 0A1
tel: 905-882-7225 / fax: 905-882-0055
e-mail: Rob.Kleine@wsp.com

Ms. Michele Bailey, P. Eng.

MTO Project Manager
Ministry of Transportation
447 McKeown Avenue, Suite 301
North Bay, ON P1B 9S9
tel: 705-497-5260
e-mail: Michele.Bailey@ontario.ca

Comments and information will be collected to assist the Ministry of Transportation in meeting the requirements of the *Ontario Environmental Assessment Act*. Information will be collected in accordance with the *Municipal Freedom of Information and Protection of Privacy Act* and the *Access to Information Act*. With the exception of personal information, all comments will become part of the public record.



Avis de début d'étude

Remplacement du pont d'étagement ONR de l'autoroute 11 à Earlington, (G.W.P 5101-17-00)

L'ÉTUDE

Le **ministère des Transports de l'Ontario (MTO)** a retenu les services de **WSP Canada Inc.** pour entreprendre l'étude de conception détaillée et d'évaluation environnementale de portée générale pour le remplacement du pont d'étagement ONR (Ontario Northland Railway) de l'autoroute 11 à Earlington, dans le canton d'Armstrong. La zone de l'étude est présentée sur le plan repère.

LE PROCESSUS

Dans le cadre de cette évaluation environnementale de portée générale, des solutions de rechange au remplacement du pont seront soulevées et évaluées, une solution privilégiée sera choisie, les impacts seront évalués et des mesures d'atténuation seront élaborées.

Cette étude suivra le processus de planification approuvé pour les projets du groupe « B » dans le cadre de l'Évaluation environnementale de portée générale pour les routes provinciales.

COMMENTAIRES

La consultation publique constitue un élément important du processus d'évaluation environnementale de portée générale, c'est pourquoi les membres du public sont invités à fournir leurs commentaires durant l'étude.

Des renseignements sont disponibles en français auprès de Marc St-Louis au 289 982-4620 (courriel : Marc.St-Louis@wsp.com).

Si vous voulez être ajouté à notre liste de distribution de l'étude ou envoyer vos commentaires, veuillez prendre contact avec l'un des membres de l'équipe du projet indiqués ci-dessous :

M. Rob Kleine, ing.

Chargé de projet de firme de conseils
WSP Canada Inc.
100, promenade Commerce Valley Ouest
Thornhill (Ontario) L3T 0A1
tél. : 905 882-7225 / téléc. : 905 882-0055
courriel : Rob.Kleine@wsp.com

Mme. Michele Bailey, ing.

Chargée de projet du ministère des Transports
Ministère des Transports
447, avenue McKeown, bureau 301
North Bay (Ontario) P1B 9S9
tél. : 705 497-5260
courriel : Michele.Bailey@ontario.ca

Nous recueillons les commentaires relatifs à ce projet pour aider le ministère des Transports à respecter les exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales*. L'information sera recueillie conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et à la *Loi sur l'accès à l'information*. Tous les commentaires, à l'exception des renseignements personnels, feront partie du dossier public.

